

ACTU-GORSSA
t. 6, n°4, déc. 2015

LES OFFICIERS D'ADMINISTRATION, ENTRE INTENDANCE ET SANTÉ RÉTROSPECTIVE 1800 - 2015

Communication du 07.11.2015, journée associative de l'ANORCTASSA,
sous la présidence du MGA Jean-Marc Debonne, DCSSA, et du CCGHC Jean-Marc Coffin, DCSCA, P-J LINON

Pour cette longue période, marquée par de nombreux changements, on distingue deux parties : la première, du Consulat à la loi sur l'administration de l'armée du 16 mars 1882, la deuxième à partir de l'autonomie complète du Service de santé par la loi du 1er juillet 1889. A l'état de subordination de nos grands anciens aux commissaires des guerres puis à l'Intendance militaire succèdera la subordination des officiers d'administration aux médecins militaires. Deux époques.

1. Du Consulat à la loi de 1882

Pourquoi 1800, An VIII de la République ? Louis Madelin a qualifié de « Monument de l'An VIII » les réformes entreprises par le Consulat, à commencer par la Constitution de l'an VIII (22 Fri. 13 décembre 1799). Dès le 25 mars 1800 (4 Ger. An VIII), deux arrêtés concernent la réorganisation du SS et des hôpitaux militaires, l'un établissant un Conseil de santé auprès du ministre, l'autre un Directoire central des hôpitaux militaires.

Le 12 août 1800 (24 Th. An VIII) est mise en place la Commission préparatoire au Code Civil... Le même jour est signé l'Arrêté concernant les hôpitaux militaires qui comprend la création du corps des agents des hôpitaux militaires, signé par Bonaparte et Carnot, ministre de la guerre, Corps qui est l'ancêtre de notre Corps des officiers d'administration militarisé en 1824⁽¹⁾.

Le Corps des agents des hôpitaux militaires est placé sous les ordres des commissaires des guerres, la police supérieure des hôpitaux militaires est confiée aux commissaires ordonnateurs. Il comprend notamment des agents en chef ou principaux, des directeurs, des économes, des gardes magasins, affectés dans les HM divisés en Hôpitaux permanents, temporaires et ambulants.

Apprécié par le personnel de l'administration des HM cet arrêté sera très critiqué par les médecins. Dans le tome II de l'Histoire de la Médecine aux armées⁽²⁾ le rédacteur écrit : « Ce règlement contribue grandement à désorgani-



Le COL Linon pendant son exposé

ser le Corps de santé de l'armée de terre... » On s'étonnera que le rédacteur n'ait pas mentionné la création du Corps des agents des hôpitaux militaires...

Recrutement : employés des hôpitaux militaires de l'organisation antérieure, officiers de l'Ancien Régime ; des « contrats » limités jusqu'à la fermeture des hôpitaux et la fin des campagnés, suivis de licenciements. Les besoins furent considérables sous le 1^{er} Empire : 40 Hôpitaux temporaires ou ambulants pour la campagne de Russie. Les pertes furent considérables : 436 agents morts aux armées ou victimes du devoir de 1805 à 1815.

Après le Traité de Paix de 1814 la plupart seront licenciés mais resteront attachés au service des hôpitaux militaires. Beaucoup seront repris en Espagne (1823-1824).

¹ COL(rc) Président d'honneur de l'ANORCTASSA et du GORSSA

Premier corps des personnels administratifs militarisé, le Corps des officiers d'administration du Service des hôpitaux militaires est créé le 18.09.1824 (ordonnance signée Charles X).

C'est une grande époque pour le Corps. Sous la surveillance et l'autorité de l'Intendance

- organisée le 26.07.1817 -, le Corps des officiers d'administration des hôpitaux militaires fait partie du personnel du Service de santé et des hôpitaux militaires et exerce la direction générale des HM.

Effectifs : 261 dont 153 brevetés et 108 commissionnés, recrutés parmi les anciens agents des hôpitaux militaires. Le règlement d'application de l'Ordonnance comprend 824 articles : chef d'oeuvre d'administration ! Cette ordonnance de 1824 sera particulièrement contestée par les médecins⁽⁶⁾.

On observera que depuis l'origine, quel que soit le nombre d'hôpitaux et de formations de campagne, les effectifs du corps d'active se situent toujours autour de 300, jusqu'à nos jours.

Ordonnance de février 1838 : Réorganisation des services administratifs par militarisation des Subsistances, de l'Habillement-Campement. La réorganisation s'effectue au désavantage des officiers d'administration des hôpitaux qui perdent la direction générale des hôpitaux militaires.

En 1853 est créé un quatrième corps d'officiers d'administration : celui des Bureaux de l'Intendance et en 1862 ces corps seront unifiés formant un seul corps et ses officiers étant répartis en 4 services.

Formation des officiers d'administration : Un cours d'administration est organisé en juillet 1855 à Vincennes, puis l'Ecole d'administration militaire (EAM) de Vincennes est créée par la loi du 13 mars 1875. La formation est commune pour tous les officiers d'administration, complétée selon les spécialités. C'est à cette époque qu'apparaît « *l'esprit de Vincennes* ». Les professeurs sont recrutés par concours. De 1863 à 1940, dix-huit officiers d'administration du Service des hôpitaux et du Service de santé y seront professeurs. Parmi eux, plusieurs licenciés ou docteurs en droit. Sept deviendront Intendants militaires.

Sur l'histoire de l'École d'administration militaire et le rôle des officiers d'administration des hôpitaux la revue du service de l'Intendance a publié deux articles très documentés : le premier par l'officier d'administration de 2^e classe des Subsistances Garnier en 1893⁽⁴⁾, le second par l'officier d'administration de 2^e classe du

Service de santé Esquieu pour la période suivante, en 1903⁽⁶⁾. Parmi les OASS professeurs, l'histoire a retenu les noms de Poulard, sous-intendant de 1^o cl. en 1909, auteur d'ouvrages de droit, commandeur de la Légion d'honneur, de Segelle, docteur en médecine en 1902, de Guerin, commandeur de la Légion d'honneur, d'Auger, décoré des Croix de guerre 14-18, TOE, 39-45, Lt. colonel en 1949.

Pour la future loi sur l'administration de l'armée (Loi du 16 mars 1882), les travaux parlementaires débutent le 18.07.1874. Ils dureront 8 ans. C'est une période de doutes, de craintes et d'oppositions pour les OA des HM qui manifestent leur attachement à l'Intendance militaire alors que se discute l'autonomie future du Service de santé. Des comptes rendus des séances de la Chambre des députés on peut retenir la déposition d'Antonini, officier d'administration principal, doyen du Corps des officiers d'administration des hôpitaux, officier de la Légion d'honneur, 30 campagnes, le 22 mars 1878⁽⁶⁾. C'est un vibrant plaidoyer en faveur du maintien du Corps au sein de l'Intendance et la manifestation d'un profond attachement. Lecture à recommander aux étudiants en sciences politiques...

L'admission des officiers d'administration dans le Corps des Intendants (art. 29-Loi 16.03.1882) fut proposée et défendue au Sénat en juillet 1881 par Charles de Freycinet. Sénateur (1876), Président du Conseil (1879), Ministre de la guerre, (1888 à 1899).

Cette perspective, critiquée par certains Intendants, fut commentée et expliquée par quelques officiers d'administration et en particulier par l'officier d'administration principal des hôpitaux Juving, officier de la Légion d'honneur, 40 campagnes, 3 fois cité, dans le Moniteur de l'Algérie du 31.03.1881. Cet article fut à l'origine de « *l'affaire Hugo* » (officier d'administration de 1^o cl., gestionnaire de l'Hôpital du Dey à Alger) dont la presse militaire rendit largement compte à l'époque.

Pour l'anecdote, tant elle est significative, on peut la résumer : Défenseur de la Place de Montmédy en 1870 avec ses infirmiers, Hugo possédait une forte personnalité. Le 24 avril 1881, il réunissait les officiers d'administration des hôpitaux militaires d'Alger pour honorer l'officier d'administration principal Juving, retraité à Alger. Cette rencontre déplut au sous-Intendant d'Amade, chargé de la surveillance des hôpitaux de la Division d'Alger. Il obtint de M. Rousseau, Intendant de la Division d'Alger, qu'il demande 30 jours d'arrêts contre Hugo⁽⁷⁾.

Hugo sera défendu par le commandant de la Division d'Alger et par M. de la Granville, Intendant Général Inspecteur. Mais le ministre trancha – selon les pratiques d'alors. La carrière du sous-Intendant d'Amade et celle de l'officier d'administration de 1^ocl. Hugo s'achèveront peu après. Hugo sera rétabli dans son honneur le 13 mars 1937, jour de la remise de son drapeau à l'École d'administration militaire, par le général Dosse, membre du Conseil supérieur de la Guerre, qui le cita dans son discours.

L'attachement des officiers d'administration des hôpitaux à l'Intendance, qui a déjà été évoqué, reposait aussi sur le fait qu'ils ont été souvent associés aux griefs du Corps médical envers l'Intendance, griefs connus et parfois fondés. Cependant l'historien est frappé par le caractère systématique de la critique (Hist. Médecine aux armées, tome II, 1984).

2. De la loi d'autonomie à nos jours :

L'autonomie complète du Service de santé (Loi 1er juillet 1889) se traduit par une nouvelle subordination pour les officiers d'administration des Hôpitaux qui quittent la Direction des personnels administratifs et passent pleinement au Service de santé, non sans douleur en raison de leurs habitudes et de leur attachement à l'Intendance militaire. Conséquence de la loi d'autonomie de 1889, la Réunion amicale des officiers d'administration du cadre auxiliaire du Service de santé est fondée le 12.10.1892, dans les jours suivants les exercices spéciaux du service de santé en campagne (3 au 7 octobre 1892), répondant à un besoin d'instruction et de perfectionnement. Elle est sans doute la première et son exemple sera suivi. Les officiers d'active du Corps y seront admis en 1910⁽⁹⁾.

La Loi Garreau du 28 avril 1900 accordera à tous les officiers d'administration la correspondance des grades avec ceux de la hiérarchie militaire (officier d'administration de 3^ocl. à officier d'administration principal) après des années de revendications. Cette période est marquée par la présence du ministre de la guerre aux banquets des assemblées générales des Associations d'OA de réserve (Intendance et Santé). En janvier 1902 est créée La Vincennoise, société de secours mutuel regroupant les officiers d'administration d'active et de réserve de l'Intendance et du Service de santé. Plusieurs OASS en seront présidents : Perier, Franconville, Penancier. 4000 adhérents en 1909. En 1908, les EORA Intendance et Santé sont formés à l'École d'administration militaire. Beaucoup d'étudiants en droit se retrouvent à Vincennes.

La guerre 14-18 effacera les difficultés nées de la subordination aux médecins militaires. Le binôme médecin chef – gestionnaire se constituera définitivement. On trouvera les officiers d'administration dans toutes les structures du Service de santé : hôpitaux, ambulances divisionnaires, groupes de brancardiers, magasins etc... les besoins seront considérables et beaucoup de sous-officiers seront nommés officiers au cours de la guerre. Au moment de l'armistice ils seront plus de 5200. On doit aussi rappeler ceux qui servirent volontairement dans les armes combattantes et même dans l'Aéronautique militaire : près de 60 dont 21 pilotes de chasse⁽⁹⁾. Certains exerceront des fonctions éminentes : l'officier d'administration principal Raphael⁽¹⁰⁾ sera responsable du ravitaillement auprès du médecin inspecteur Toubert, aide-major général du Service de santé au GQG en mars 1918. La remise à plat de toutes les sources et la consultation des dossiers individuels a permis de corriger le chiffre des pertes : 144 OASS dont 109 officiers de réserve morts pour la France.

L'École d'administration militaire devient Ecole militaire d'administration le 2 décembre 1925. La Croix de guerre avec palme est attribuée à l'EMA (cérémonie le 24 mars 1927). La Loi des cadres et effectifs du 28 mars 1928 prévoit le 5^o galon (lieutenant-colonel) pour tous les officiers d'administration, obtenu après une bataille parlementaire conduite par le LCL Penancier, Président de la Réunion amicale, Sénateur, futur Garde des Sceaux.

20 juin 1928 : Inauguration à Vincennes par Gaston Doumergue, Président de la République, du Monument aux officiers d'administration morts pour la France.

27 octobre 1930 : Création de la Commission des écoles d'instruction de la Réunion amicale par Louis Bouillard, futur président de l'Association, commandeur de la Légion d'honneur en 1939⁽¹¹⁾. 13 mars 1937 : Remise de son drapeau à l'École militaire d'administration par le Général Dosse. Tous ces événements ont développé l'esprit de Vincennes.

L'École militaire d'administration ferme ses portes à Vincennes le 20 septembre 1939 et s'installe près de Nantes. Les EOA Intendance et Santé sont incorporés le 25 septembre et seront nommés sous-lieutenant le 20 décembre 1939. Le dernier peloton d'EORA du Service de santé se repliera le 18 juin 1940 dans le Tarn et Garonne.

L'École supérieure de l'Intendance et l'École d'administration s'installent à Marseille, Avenue de Védrières. Résultant de la création des corps civilisés, l'EMA devient Ecole d'administration et

ouvre le 7 octobre 1941. Elle s'installera à Nérès les Bains en octobre 1943. Trois promotions. La section Santé était commandée par le capitaine d'administration du SS Duché, professeur, (admis à l'Ecole supérieure de l'Intendance en 1945, Intendant de 2^o classe à son décès en 1956).

1940-1945. En raison des circonstances, quelques changements de corps : des OASS passent dans l'Intendance et réciproquement.

Au cours des campagnes de 1940, de Tunisie, d'Italie, de France, d'Allemagne, dans la France Libre et la Résistance, de très nombreux OASS s'illustreront. Le capitaine d'active Orabona sera cité par le Président des Etats-Unis à l'ordre de la Légion du Mérite, une des plus hautes distinctions américaines⁽¹²⁾, le commandant de réserve Baillou sera élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur⁽¹³⁾. Amiot et Dehon deviendront Compagnons de la Libération⁽¹⁴⁾. 115 Médailles de la Résistance dont 12 à titre posthume, déportés ou fusillés, dont le commandant Solomon fusillé au Mont Valérien le 23 mai 1942⁽¹⁵⁾. Après remise à plat des sources et consultation des dossiers individuels on relève 39 OASS morts pour la France dont 14 en mai-juin 1940. Parmi eux : trente officiers de réserve.

Juin 1946 : Création de la Section administrative de l'Ecole du service de santé militaire à Lyon, due au MGI Debenedetti-DGSS. C'est un nouvel acte de l'intégration effective du Corps des OASS dans le Service de santé mais c'est aussi la rupture du dernier lien institutionnel qui subsistait avec l'Intendance. 600 officiers d'active y seront formés, ou spécialisés après la création de l'Ecole militaire du corps technique et administratif, jusqu'en 1985. La Section administrative de l'Ecole du service de santé militaire formera les OASS de réserve de 1948 à 1970.

18 janvier 1947 : Constitution du Groupement des officiers de réserve du Service de santé.

C'est une nouvelle étape de l'intégration des officiers d'administration dans la communauté du Service de santé. Comment ne pas mentionner le projet de fédération proposé par la Réunion amicale en décembre 1920 ?

Participation à la Guerre d'Indochine. De 1946 à 1955, on compte 216 OASS dont 79 OR et une centaine de contractuels du CAF AEO (Corps auxiliaire des Forces armées en Extrême-Orient) dont plusieurs dizaines d'OA de l'Intendance (retraités et réservistes). 4 OASS morts pour la France en Indochine, tous officiers de réserve.

Liens avec l'EMA, Montpellier : Remise de la Croix de guerre 39-45 citation à l'ordre de

l'Armée le 9 juin 1949 et remise du Monument aux morts transféré de Vincennes (association dans les discours des OA Intendance et Santé). Souvenirs des OASS à l'EMA : Ader, mort en Chine en 1860 ; Morel, pilote mort en 1918 ; Salvat, mort en déportation ; Penancier, par deux fois président de la Réunion amicale.

On ne saurait oublier d'évoquer le cadre des OA du SS des troupes coloniales, créé le 6 mai 1904. Ils seront formés à l'EAM, à l'Ecole d'administration de 1941 à 1943 et à la Section administrative de l'Ecole du service de santé militaire à partir de 1946. Ces derniers effectueront le stage d'application à l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales au Pharo jusqu'en 1967.

Quant au cadre des OA de la Marine, créé en décembre 1913, il comprenait une branche Intendance et Santé, devenu Commissariat et Santé en 1956. Ses officiers étaient formés à l'Ecole des OA de la Marine. Après la fusion des corps d'OA des SS (loi du 13 juillet 1965), une dizaine d'OA de la Marine, principalement de la branche Commissariat et Santé, seront intégrés sur option dans le Corps des OA du Service de santé. Dernier intégré, en 1979, Jean le Corre sera promu général de brigade en 1^{ère} Section en 1993.

Pour la troisième fois dans le siècle, la Nation a fait appel à ses réserves pour la Guerre d'Algérie. Près de 1100 OASS y ont participé dont 900 officiers de réserve. 80 officiers ont été cités avec attribution de la croix de la valeur militaire. Neuf sont morts pour la France dont cinq OASS de réserve⁽¹⁶⁾.

Le Corps des OASS, devenu Corps technique et administratif du SSA en décembre 1976, doit beaucoup au SSA, certes par les dispositions statutaires mais aussi en raison des mesures prises par la DCSSA, notamment sur le plan du perfectionnement, le brevet technique en particulier pour l'enseignement militaire supérieur du 2^o degré⁽¹⁷⁾. Un regret, cependant, qu'il n'y ait qu'un seul breveté technique parmi les douze officiers généraux de notre Corps, le général Dubois.

Sur le plan associatif, le décret de 1976 est à l'origine de la création en mars 1977 de l'Association Amicale des anciens élèves d'administration de l'ESSM de Lyon qui, après une nouvelle dénomination en 1986, est devenue Association Amicale des officiers d'active et en retraite de l'Administration Santé des armées en mai 2013. L'oeuvre de l'A3 est considérable.

Sans revenir sur la communication présentée pour le 120^{ème} anniversaire de notre Association le 27.10.2012, publiée dans ACTU-GORSSA⁽¹⁸⁾, je voudrais rappeler l'article publié en 2008

dans le numéro du Tricentenaire du Service de santé de Médecine et Armées. Je l'avais titré : « *Le CTASSA, un aboutissement* »⁽¹⁹⁾.

L'intégration au sein du Service du Commissariat des Armées montre que le CTASSA n'était pas un aboutissement... Elle montre la justesse de l'observation du MGA Bernard Lafont, DCSSA, qui indiquait que « par leurs qualités les OCTASSA pouvaient se préparer à relever des challenges nouveaux » (Armées d'Aujourd'hui, juillet 2008). Nous y sommes.

Ces challenges se traduisent par l'intégration de la plupart des officiers du CTASSA dans le Service du Commissariat des Armées, commencée en 2014 et qui s'achèvera le 31.12.2015, date de la disparition des corps techniques et administratifs des armées. Les officiers de réserve du CTASSA de la réserve opérationnelle ayant été admis sur leur demande suivront cette profonde mutation.

L'ANORCTASSA se transforme en devenant le 31.12.2015 l'Association nationale des officiers de réserve du Service du Commissariat des Armées, ouverte à tous les commissaires de réserve. C'est aussi un nouveau challenge avec un formidable objectif d'osmose.

Évoquons enfin rapidement nos anciens devenus adjoints aux commissaires des guerres, commissaires des guerres, Intendants militaires ou Commissaires⁽²⁰⁾.

Une dizaine sous le 1^{er} Empire dont :

- Carles, employé des HM en 1794, adjoint/CG en 1808, sous-Intendant en 1817, sous-Intendant 1^o classe en 1835
- Cart, directeur HM en 1809, adjt/CG en 1812, mort en Russie en 1813
- Maison, directeur HM en 1794; Commissaire des Guerres en 1806, sous-Intendant 2^o classe en 1825, chevalier de Saint-Louis
- Moze, dans l'administration des HM en 1794, adjt/CG en 1813, Commissaire des Guerres en 1814, sous-Inspecteur aux revues en 1815, sous-Intendant 1^o classe en 1832
- Poinchevalle, dans l'administration des HM en 1815, adjt/CG en 1812, sous-Intendant 2^o classe en 1839

Intendants ou Commissaires de l'armée de terre de 1885 à 1976 :

- 33 OASS admis dans le Corps de l'Intendance militaire dont 31 recrutés sur concours, deux sur titres.
- De 1885 à 1910 : 9 admissions dont Joseph Gazounaud, promu Intendant général de 2^o classe, en 1928, officier de la Légion d'honneur

- De 1914 à 1939 : 14 admissions dont Scipion Chanal, Intendant général de 1^o classe, en 1943, commandeur de la Légion d'honneur
- De 1944 à 1976 : 10 admissions dont :
 - Jean Marie Saumade, Intendant général de 2^o classe, en 1^o section en 1965 ;
 - Paul Sourdois, commissaire général de brigade, en 1^o section en 1989 ;
 - Henri Prothin, commissaire général de brigade, en 1^o section en 1996 ;
 - Michel Coiffe, commissaire général de division, en 1^o section en 2000 ;

Commissaires dans l'Armée de l'Air

De 1957 à 1965 : 2 admissions sur concours dont Jean Pierre Leminor, commissaire général de brigade aérienne, en 1^o section en 1996

Soit 35 OASS intégrés Intendance - Commissariats dont 7 officiers généraux

En terminant, comment ne pas avoir une pensée pour les officiers d'administration de notre Corps morts aux armées ou victimes du devoir : 184 de 1825 à 1912 (Espagne, Morée, Algérie (127), Crimée, Mexique, Chine, Tonkin, Tunisie, Madagascar, Maroc), la plupart morts de maladies épidémiques.

Au total, avec ceux qui ont été mentionnés précédemment : 386 de 1825 à 1971 dont 148 officiers de réserve⁽²¹⁾.

Parvenu au terme de cette rétrospective historique et au moment où le CTASSA disparaît par l'intégration de ses officiers dans le Service du Commissariat des Armées, rappelons-nous Marc Bloch quand il nous livrait son testament d'historien : « *L'Histoire est, par essence, science du changement.* »⁽²²⁾

Références bibliographiques

- ¹ Linon P-J, Officiers d'administration du Service de santé, monographie d'un corps, EREMM ed., Paris, 1983, 492 p.-12 p. illust., préface du MGI Juillet, DCSSA. Membre Acad. nat. Médecine. Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques.
- ² Histoire de la médecine aux armées, tome II, coll. sous la direction du MGI Fabre, Charles-Lavauzelle ed., 1984.
- ³ Anonyme, ex-chir.major, Mémoire sur le Service de santé militaire et Observations sur l'ordonnance du 18.09.1824, Imp. de Plassan, 1825, 183 p.
- ⁴ Garnier J, off.adm. 2^o cl. Subsistances, Historique de l'Ecole d'administration de Vincennes (1855- 1892), Rev.Serv.Int.Mil., t. 6, 1893, pages 1-31 et 140-167.
- ⁵ Esquieu J-E, off.adm. 2^o cl. Serv. Santé, Historique

- de l'École d'administration (1893-1903), Rev.Serv.Int. Mil., t. 16, 1903, pages 1061-1079.
- ⁶ Antonini P, off.adm.princ.Serv.Hôpitaux. Journal officiel RF, Chambre députés, 09.02.1880, séance 22.03.1878, pages 1478-1480. Dossier Antonini SHD-Vincennes / 5 yf 12927.
- ⁷ Hugo E, dossier SHD-Vincennes / 5 yf 30224 – d'Amade, dossier SHD / 5 yf 77855.
- ⁸ Linon P-J, Fondation de la Réunion amicale des OA du cadre aux. du SS le 12.10.1892, Gestion sanitaire et armées, n° 10, 2° trim. 1992, et op. cit. ref. n° 1, chap. 15 et chap. 17.
- ⁹ Linon P-J, Contribution des officiers d'administration du Service de santé à l'Aéronautique militaire (1914-1918), Cahiers réserves santé – CARESA, n° 54, avril 2009, et OASS détachés à l'Aéronautique militaire, in *Éléments de sociologie historique du corps*, 2° partie, Bull. A3, n° 68, octobre 2010.
- ¹⁰ Linon P-J, François Raphaël, OAP, au GQGF (1918-1919), Rev. OCTASSA, n° 101, 1er trimestre 1988.
- ¹¹ Bouillard L, (sous la direction) L'administration du Service de santé militaire, préface du MGI Morvan, DSS au min. guerre, ouvrage de la Commission des écoles de la RA, Charles-Lavauzelle, 1936. Président de la RA, 1938-1941.
- ¹² Le capitaine d'adm. Orabona (1900-1956) de la DSS à Alger est détaché le 04.09.1943 au QG des Forces alliées (Services spéciaux américains). Participe à la libération de la Corse puis parachuté en France le 07.01.1944. Agent P2/FFC, chef du Réseau Ritz-Crocus. Officier Légion d'honneur et cité à l'ordre de l'armée (mai 1945). Proposé pour la croix de la Libération (août 1945). Cité à l'ordre de la Légion du Mérite-US pour avoir obtenu et transmis les renseignements les plus importants sur les forces ennemies de janvier à août 1944 au profit de la 7° Armée américaine. (cit. signée Roosevelt, visée GPRF le 29.03.1945). Dossier Orabona SHD / 8 ye 94567 et 16 P 295593.
- ¹³ Linon P-J, Hommage au commandant Jean Baillou, Gestion sanitaire et armées, n° 4, 4° trim. 1990.
- ¹⁴ Linon P-J, Les officiers d'administration du Service de santé dans la France Libre, Gestion sanitaire et armées, n° 19, 4° trim. 1994.
- ¹⁵ Solomon J-I, (1908-1942), sous-lieutenant d'adm. (1934), initiateur de la Résistance universitaire, commandant Résistance intérieure française (RIF), interné le 02.03.1942, fusillé au Mont Valérien le 23.05.1942. Chevalier Légion d'honneur à TP. Dossier Solomon, SHD / 8 ye 28611 et 16 P 552440.
- ¹⁶ Linon P-J, Les officiers d'administration du Service de santé dans la guerre d'Algérie, EREMM, ed. Sèvres, 2005, 300 p., 24 p. photos, préface du MGI Lefebvre, membre Acad.nat. Médecine. Ouvrage couronné par le Prix d'Histoire de la médecine aux armées (2006) et par l'Académie nationale de Médecine (2007).
- ¹⁷ Linon P-J, Le corps technique et administratif a quinze ans, Gestion sanitaire et armées, n° 4, 4° trim. 1990.
- ¹⁸ Linon P-J, Les OCTASSA de réserve, hier. Rétrospective. Actu-Gorssa, t. 4, n° 1, janvier 2013.
- ¹⁹ Linon P-J, Le CTASSA, un aboutissement, Médecine et Armées, Tricentenaire du SSA, t. 36, n° 5, décembre 2008.
- ²⁰ Linon P-J, OASS admis dans le corps de l'Intendance / Commissariat, Armée de Terre (1885-1976), in *Éléments de sociologie historique du corps*, 1ère partie, Bull. A3, n° 66, octobre 2003.
- ²¹ Linon P-J, Dictionnaire des OASS morts aux armées ou victimes du devoir, en cours d'édition.
- ²² Bloch Marc, L'étrange défaite (sept. 1940-1942), ed. 1946. Rééditions Gallimard.